Réunion du 23 octobre 2017

PROJET « PERRIGNY »

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Ensemble chaque jour

1. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET D'OPPORTUNITÉ

► Juin 2016 : le Conseil Départemental de la Côte-d'Or adopte les réorientations de sa politique agricole…

3 volets,

- « solidarité »
- « territoires »
- « agro-environnement »

compétences propres ou légitimées par la loi NOTRé.

Objectifs au sein du volet « territoires » :

- valoriser des produits locaux en accompagnant l'organisation de l'offre de produits locaux à destination des établissements de restauration collective (collèges et établissements sociaux et médico-sociaux – ESMS).

- Faire face à une carence de production pour la restauration collective

1. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET D'OPPORTUNITÉ

Comment ?

1) sécuriser une partie de l'offre :

■ en rendant opérationnel un projet de production de légumes destinée à l'approvisionnement des collèges et des établissements sociaux et médicaux-sociaux.

=> le Département acquière deux parcelles agricoles de 20 ha situées à Perrigny-lès-Dijon dans le périmètre de la Métropole dijonnaise

■ en s'impliquant fortement dans la création et la gestion d'une légumerie, essentielle pour la transformation des légumes et dans la logistique de livraison des différents établissements.

=> Le Département accompagnera le projet de légumerie initié par DESIE

2) faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande :

=> Le Département adhère à la plateforme AGRILOCAL et lancera prochainement AGRILOCAL21

2. PRESENTATION DU PROJET « PERRIGNY »

► Le parcellaire de 20,75 ha

Une parcelle de 11,44 ha et une parcelle de 9,31 ha, dotées d'un équipement d'irrigation (station de pompage + réseau d'irrigation)

Les parcelles objet du projet sont situées au sud-est de Perrigny-lès-Dijon, en section cadastrale ZD « aux Charmes » n°119 et ZE « le chemin de Domois » n° 160, entre le péage autoroutier de l'A31 et le triage de Gevrey-Chambertin.

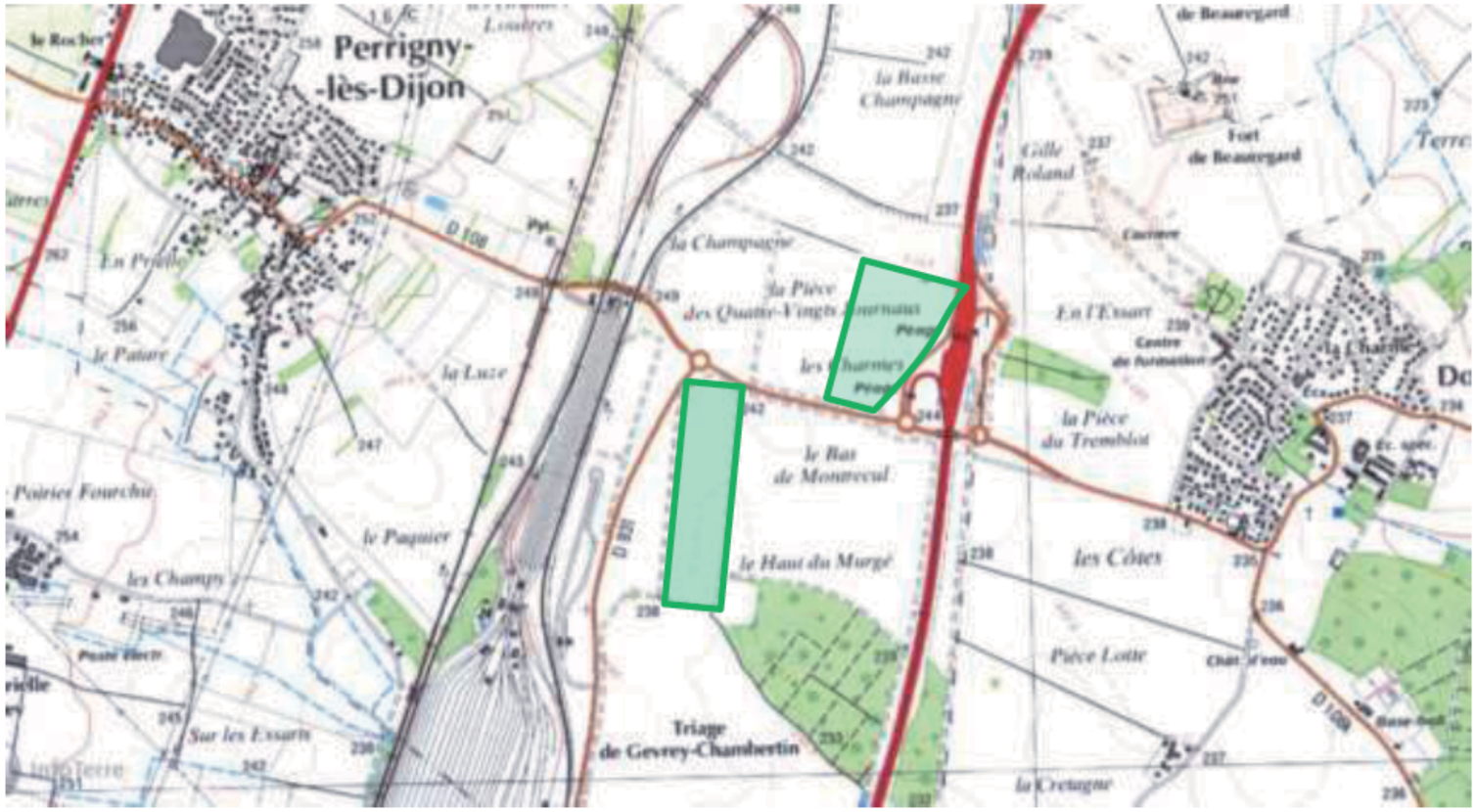

2. PRESENTATION DU PROJET « PERRIGNY »

► Après acquisition du parcellaire agricole

- Mise en place d'une production légumière bio sur la majeure partie du parcellaire

Permettre aux collégiens et résidents d'établissement social ou médico-social, d'accéder à une alimentation saine, de proximité et produite selon des pratiques vertueuses pour l'environnement. Pour atteindre cet objectif une activité de maraîchage dont la production respecterait le cahier des charges de l'agriculture biologique , sera installée sur environ 15 ha, à destination majoritaire de cette restauration collective

- Travaux d'aménagements et d'équipements des parcelles (bassin d'irrigation, serres froides, bâtiment pour stockage de légumes, de remisage de matériel)

- Création d'un espace test sur une petite partie de ce parcellaire

Permettre au sein d'un « espace-test » d'environ 2 hectares, l'apprentissage du métier de maraîcher en proposant un cadrage juridique et matériel à de futurs agriculteurs qui pourront ainsi se confronter à l'expérience et aux réalités de ce métier

- Création d'un espace d'expérimentation en permaculture

Contribuer à l'amélioration et la diffusion des connaissances sur la permaculture, technique adaptée à de petites surfaces agricoles en milieu urbain. Ainsi, un espace d'expérimentation et de suivi de permaculture sera créé sur environ 1 hectare, dont le concept est d'utiliser les principes de l'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.

- Appel à candidatures pour répondre à notre cahier des charges de production de légumes

- Gestion et suivi opérationnel et relationnel avec la légumerie pour l'approvisionnement de la restauration collective

2. PRESENTATION DU PROJET « PERRIGNY »

Site de Perrigny

Légumerie

Bénéficiaires / Clients

Département

Propriétaire du foncier en octobre 2017

Initie le projet :
- maraîchage biologique sur ≈ 15 ha, ,à destination de la restauration collective,
- espace test de maraîchage sur ≈ 2 ha,
- espace d'expérimentation et de suivi de permaculture sur ≈ 1 ha.

Partenariat avec les autres partenaires de Désie (Dijon Métropole, Conseil Régional, Services de l'Etat)

Légumerie Désie
(société d'insertion)

Traitement, conditionnement
Livraison des légumes

Marchés réservés

Incitation par le Département pour les collèges (Agenda 21)

Collèges

ESMS publics

ESMS privés

Mise à disposition du foncier par bail emphytéotique

Partenariat

Chambre départementale d'Agriculture

Co-construit le projet avec le Département ;

Assure la mise en œuvre opérationnelle du projet, son pilotage, son suivi au sein d'un comité technique pluridisciplinaire

Baux ruraux environnementaux

Nouveaux maraîchers

Assurent la production maraîchère

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Ensemble chaque jour

3. TEMPORALITE

	Montage du projet	Site Perrigny – Aménagement du site	Site Perrigny – Activités agricoles	Légumerie
10 / 2017	Acquisition			
01/01/2018				
1er trimestre 2018		Diagnostic d'archéologie préventive		
2018	Définition opérationnelle des trois volets du projet Réunions de travail du Comité Technique Organisation des partenariats avec les organismes co-acteurs du projet, la restauCo…	Etudes de sol Etudes préalables à la construction du bassin et du bâtiment	Phase préparatoire : pour la conversion des terres en bio via une convention de mise à disposition	Etudes et travaux de construction de la légumerie par Désie
01/01/2019				
2019		construction du bassin, du bâtiment et aménagements d'accès, plantation de haies		
01/01/2020				
	Appel de candidatures pour le choix des exploitants	construction des serres froides	Mise en production maraîchère sur l'ensemble du site via des baux définitifs	

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Ensemble chaque jour

Contact : Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Michèle CHALLAUX
Chargée de mission AGRICULTURE - Service Agriculture et Aménagement Rural
03 80 63 65 96 - michele.challaux@cotedor.fr

Ensemble chaque jour